



“Agricultura ecologica” en Espagne

Rosa BARASOAIN (SAVIA)

Il est difficile de parler d'un pays et de son contexte quand il présente une telle diversité de climats, paysages et cultures. Nous allons tenter de vous donner une vision claire afin de vous permettre de connaître un peu mieux notre pays. Nous utilisons la dénomination “Agricultura Ecologica (AE)” : agriculture écologique, que certaines associations préfèrent appeler agriculture biologique, pour désigner une agriculture et élevage qui respectent l'environnement, n'utilisent pas de fertilisants ou traitements chimiques. Les terres sont protégées de l'érosion par des haies, des rotations culturales et des apports de compost qui peuvent être d'origine uniquement végétale ou bien mixte (résidus végétaux mélangés aux déjections et fumiers animaux). Le but étant de produire des aliments sains et nutritifs.

Parmi les agriculteurs biologiques certains suivent l'enseignement de Rudolf Steiner et mènent leur exploitation agricole selon les méthodes biodynamiques.

Législation

En Espagne, l'agriculture biologique est légalement reconnue depuis 1989, par des lois concernant la réglementation de l'utilisation du logo AE (Agricultura Ecologica) ainsi que par la création d'un “Conseil de réglementation”, jusqu'à l'entrée en vigueur en janvier 1992, du règlement européen CEE 2092/91 sur les production végétales biologiques et l'étiquetage des produits bio. Depuis, ce sont les normes communautaires qui prévalent. En 1993, un décret autorisant chaque Région Autonome : Andalousie, Asturies, Catalogne, Navarre, Pays Basque, Galice... à assumer le contrôle du développement de sa production biologique, en



accord avec les règles communautaires a été approuvé. Cette même année une “Commission réglementaire” de l'agriculture biologique a été créée en tant qu'organe collégial et consultatif du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (MAPA).

Malheureusement cette commission n'a pas été très consultée et n'a pas véritablement joué son rôle. Par la création d'Intereco, les représentants des Conseils de Réglementation de dix communautés autonomes veulent promouvoir une agriculture biologique plus respon-

sable. Intereco s'attache à lutter contre l'utilisation de plantes transgéniques et contre une évolution vers des normes moins sévères comme c'est déjà le cas pour le cahier des charges européen concernant les productions animales.

Associations

Lorsque les Conseils de Réglementation se sont constitués beaucoup d'associations d'agriculteurs et de consommateurs biologiques qui travaillaient au développement de cette agriculture respectueuse de l'environnement disparurent ou perdirent de l'importance. Ceci d'une part en raison d'une certaine lassitude (perte de motivation) des personnes les plus impliquées, et d'autre part parce que plusieurs des membres actifs de ces associations sont entrés en tant que personnes ressources dans les Conseils de Régulation. A peine cinq ans après la création de ces Conseils, on assiste à une nouvelle émergence des associations. Les organismes de certification ont besoin des conseils, des appuis et des initiatives des producteurs et des consommateurs pour que l'agriculture biologique ne reste pas lettre morte. Dans cette seconde phase, beaucoup d'associations de consommateurs se développent et veulent obtenir une meilleure distribution des produits biologiques et à des prix plus avantageux. Elles veulent également collaborer avec les producteurs locaux et consommer des produits de saison.

En Catalogne et en Navarre principalement, les producteurs et les consommateurs s'organisent en coopératives. Au sein de ces coopératives, les adhérents achètent leurs produits directement aux producteurs ou bien à des coopératives de distribution où les producteurs organisent la vente directe de leurs produits et même la livraison à domicile.

Dans les autres régions, pour la plupart des cas les consommateurs et les producteurs se sont organisés en associations. Les coopératives et associations se sont regroupées en une fédération des consommateurs biologiques

(Federacion de Consumidores Ecologicos).

Aides officielles

L'agriculture biologique s'est développée de façon exponentielle aussi bien en nombre d'exploitations qu'en nombre d'hectares. Mais on doit quand même rester prudent, car, dans beaucoup de cas de conversion, il s'agit de terres qui n'étaient plus cultivées, de zones boisées ou de pâturages qui ont été déclarées pour permettre à leurs propriétaires de percevoir les aides à la conversion. Le travail des associations est d'informer et de responsabiliser le consommateur et d'aider au développement de la production. Alors qu'il y a eu des campagnes officielles pour promouvoir une agriculture raisonnée sans résidus, l'agriculture biologique reste marginalisée. Une partie des médias accuse même l'agriculture biologique d'être trop chère. Ainsi, en tant que journal, notre devoir est d'informer sur les coûts réels de l'agriculture conventionnelle et de l'agriculture biologique. Lorsque, le consommateur sollicite et achète les produits biologiques, il plébiscite un certain type de production, encore faut-il qu'il soit correctement informé !

Si l'agriculture biologique bénéficiait, ne serait-ce que de la moitié des aides accordées à l'agriculture conventionnelle, toutes les terres du pays seraient déjà converties !

Les filières

Un certain malaise est perceptible, parce la demande est plus importante que l'offre.

Actuellement il faudrait améliorer et harmoniser les circuits de distribution et le faire si possible en tenant compte des aspects écologiques.

Des projets européens d'échange d'expériences concernant la vente directe, la promotion des produits biologiques, la commercialisation dans des magasins spécialisés... se mettent en place. Certaines provinces choisissent d'exporter leur production vers d'autres

pays de l'Union Européenne pour obtenir des prix plus intéressants, d'autres préfèrent organiser leur marché intérieur, c'est le cas en Navarre, Catalogne et au Pays Basque, alors qu'au sein d'une même province les plus gros producteurs s'organisent selon des critères différents correspondant à leurs propres intérêts. Certains producteurs ont leur propre marque et sont certifiés par l'organisme officiel, d'autres vendent leurs produits sous une marque privée comme Demeter ou la Vie Saine ("Vida Sana").

Importance de l'information

A la FANEGA (Federacion de Asociaciones de Agricultura Ecologica), qui regroupe onze associations, nous avons pris conscience de l'importance de la presse, et sans vouloir, ni pouvoir entrer en compétition avec les grands médias, nous nous consacrons à la réalisation et à l'édition de revues, bulletins... pour informer aussi bien les producteurs que les consommateurs. Nous éditons la revue semestrielle "SAVIA". La FANEGA regroupe des associations de Galice, Asturies, Pays Basque, Navarre, Catalogne, Canaries, Castille, Andalousie, Baléares, Madrid, et Valence. En Andalousie, est également éditée la revue "Humus", soutenue par le Comité Andalou, en Catalogne on trouve la revue "Agro-Cultura", en catalan, toutes deux traitent de questions concernant l'Agriculture Biologique.

Aujourd'hui, les défis sont nombreux : défendre une marque biologique qui ne soit pas laxiste, réussir à interdire la culture des plantes transgéniques, parvenir à organiser la production de semences et plants biologiques et ainsi sauver les variétés locales de la disparition, préserver la biodiversité et la diversité des paysages et des cultures.

SAVIA

Revue d'agriculture biologique

Apdo . 10

31300 Tafalla

telfax : 948 755404

fundacion@biosys.ne